

Newsletter n°6 - Avril 2020

Association de l'observatoire du logement et immobilier Fribourg

Edito



Le coronavirus vient de frapper de plein fouet à nos portes. La situation que nous vivons ces dernières semaines nous rappelle à quel point habiter son logement est un besoin fondamental commun. Durant ce contexte difficile, l'équipe de l'observatoire souhaite vous partager une bonne nouvelle. Un projet d'ordonnance concernant les relevés statistiques cantonaux (ORStat) a été accepté par le Conseil d'Etat fribourgeois dans sa séance du 3 mars 2020. Cette ordonnance vise à faciliter, à l'échelle cantonale, l'enquête sur les logements réalisée sur la base des états locatifs par la Haute école de gestion Fribourg pour le projet de l'observatoire. Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant contribué à l'entrée en vigueur de cette ordonnance. La communication des premiers indicateurs pour la région pilote qu'est la ville de Fribourg sera effective dès que le contexte le permettra. Dans l'attente, nous vous souhaitons à toutes et tous de rester en santé !

Etat d'avancement de projet



Activités clés réalisées: Le matching et l'appariement des données collectées nous permettent de générer les indicateurs de la ville de Fribourg et de visualiser les données sous une multitude d'angles. Pour définir une sélection de représentations graphiques pertinentes, les besoins exprimés par les acteurs, la disponibilité et la qualité des données ainsi que les publications déjà existantes ont été pris en considération.

Défis rencontrés: Un investissement considérable de temps a été consacré, ce dernier trimestre, à la recherche d'une solution permettant aux partenaires privés de transmettre leurs données sans entrer en contradiction avec une interprétation stricte de la loi fédérale sur la protection des données (LPD).

Quand on parle de l'observatoire

27.02.2020 [RTS info](#)

Le risque de bulle immobilière se fait ressentir dans le canton de Fribourg

27.03.2020 [Bilan](#)

Fribourg: le cercle vicieux qui menace l'immobilier



Parole d'un membre

Pierre Mauron ■ Président ■ ASLOCA Fribourg

Pourquoi l'ASLOCA Fribourg s'engage dans le projet d'observatoire du logement et immobilier Fribourg ?

Depuis la création de l'Observatoire du logement, l'ASLOCA participe au projet. Il ne faut plus, dans ce canton, continuer à construire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Si les problèmes des zones à bâtir sont en passe d'être réglés, beaucoup reste à faire à l'intérieur de ces zones. Les locataires constituent près de 55% de la population fribourgeoise et vivent principalement dans les villes et les agglomérations. Ce sont les locataires qui subissent en premier lieu les appartements mal conçus, mal adaptés, mal placés, ou au contraire qui bénéficient directement de quartiers urbanisés avec intelligence, d'appartements de qualité, bien construits, où il fait simplement bon vivre, avec un loyer accessible.

Un marché immobilier avec une forte pénurie de logements signifiera toujours de forts rendements voulus pour les bailleurs, au mépris des locataires. Par contre, lorsque le marché se détend, comme c'est le cas actuellement, et que de nombreux appartements restent vides durant des mois, il y a une marge de manœuvre pour qu'une réflexion ait lieu et que la qualité des nouveaux logements, à construire ou à rénover, soit augmentée, grâce un outil tel que l'Observatoire du logement. C'est ce que l'ASLOCA attend.